

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**

Direction du Patrimoine Culturel

**Monsieur Thierry WAUTERS**

**Directeur**

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 08/06/2026

**N/Réf. :** AUD20043\_760\_PUN

**Gest. :** KD/TB

**V/Réf. :** 2232-0001/59/2025-444PR

**Corr DPC:** Thomas BOGAERT

**NOVA :** 02/PFU/2025866

**AUDERGHEM. Chaussée de Wavre, 185 Stade Auderghem**

(= dans le site classé de la Forêt de Soignes)

**PERMIS UNIQUE:** Rénover des gradins et tribunes du T1 du stade communal d'Auderghem

Demande de BUP – DPC du 12/05/2026

**Avis conforme de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 12/02/2026, nous vous communiquons *l'avis conforme favorable* émis par notre Assemblée en sa séance du 03/06/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation (© Brugis), vue aérienne et des gradins (extraits du dossier)

**CONTEXTE**

Les infrastructures sportives du stade d'Auderghem, faisant l'objet de la présente demande, sont situées au sein du site classé en vertu de l'Arrêté royal du 2 décembre 1959, qui classe comme site l'ensemble formé par la Forêt de Soignes et le Bois des Capucins, situés sur le territoire des communes d'Auderghem, Duisburg, Hoeilaart, La Hulpe, Rhode-Saint-Genèse, Tervuren, Uccle, Waterloo, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Pierre.

**DEMANDE**

Le projet porte sur la rénovation des gradins du stade et plus précisément sur :

- la mise en œuvre de nouvelles tribunes en béton munies d'assises monoblocs en polypropylène ;
- la rénovation des gradins à la gauche des tribunes ;
- la mise en œuvre d'une rampe PMR.



*Vue des gradins à gauche des tribunes*



*Vue des tribunes métalliques*

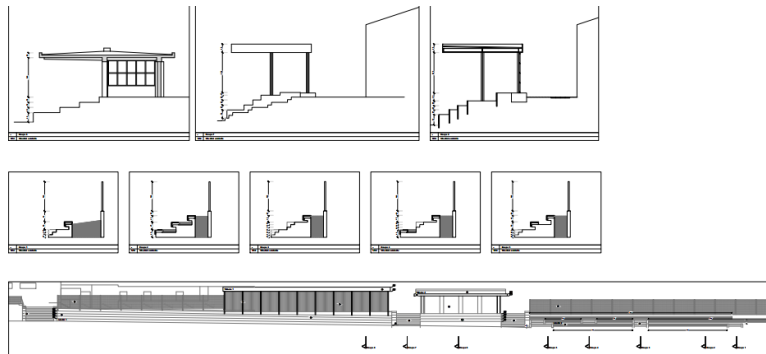


*Vue des tribunes couvertes en béton*

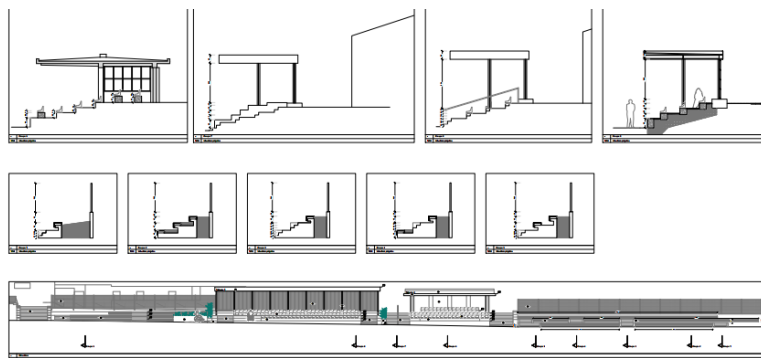


*Vue des gradins à droite des tribunes*

*Photos extraites du dossier*



*Situation existante (extrait du dossier)*



*Situation projetée (extrait du dossier)*

La tribune métallique existante fait l'objet d'une rénovation structurelle complète, incluant la reprise des fondations, l'étanchéisation de la toiture ainsi que le remplacement du bardage bois existant. Le nouveau revêtement est réalisé en thermowood, ce qui modifie légèrement l'aspect extérieur de la toiture tout en conservant l'esprit général de l'installation.

Le projet prévoit également l'installation de 185 assises monoblocs en polypropylène au niveau des deux tribunes couvertes. Ces sièges sont fixés directement sur les gradins en béton.

Une rampe PMR est aménagée entre le gradin gauche et la tribune couverte gauche. Cette intervention reste intégralement comprise dans l'emprise actuelle des gradins. Quatre zones d'assises spécifiques pour les personnes à mobilité réduite sont également prévues. Des bacs plantés sont installés entre les gradins de gauche et la tribune couverte gauche.

Les gradins situés à gauche des tribunes sont rénovés selon un traitement similaire à celui appliqué aux gradins situés à droite, de manière à assurer une cohérence structurelle et esthétique à l'ensemble. Des escaliers sont aménagés à gauche ainsi qu'au centre des gradins afin de faciliter l'accès aux rangées supérieures. Un revêtement en bois est posé sur les gradins en béton, permettant d'uniformiser l'esthétique des gradins latéraux.

Aucune imperméabilisation supplémentaire du site n'est envisagée, le projet se limitant strictement à l'emprise actuelle des installations existantes.

#### AVIS DE LA CRMS



La CRMS émet un avis conforme favorable sur la demande car le projet n'a pas d'impact patrimonial préjudiciable sur le site classé de la Forêt de Soignes. Les interventions se limitent à la zone des gradins et des tribunes et permettent d'harmoniser l'ensemble tout en augmentant le confort du public. Les interventions ne sont par ailleurs pas visibles depuis l'espace public. Elle recommande d'accorder un soin particulier à la préservation des caractéristiques typologiques des tribunes (années '40) ci-contre qui bénéficient d'un intérêt patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
S. VAN ACKER  
Président

c.c. à : [tbogaert@urban.brussels](mailto:tbogaert@urban.brussels) ; [jvandersmissen@urban.brussels](mailto:jvandersmissen@urban.brussels) ; [restauration@urban.brussels](mailto:restauration@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels)